



Simon Paquet
Président du conseil d'administration

CARBURE

La Commission sur les enjeux énergétiques au centre des travaux de la rentrée

La publication des distributeurs et détaillants indépendants de produits pétroliers

L'AQUIP connaîtra une rentrée automnale bien chargée. D'entrée de jeu, l'AQUIP devra s'attaquer aux préoccupations que posent pour nos membres les travaux de la Commission sur les enjeux énergétiques.

La Commission sur les enjeux énergétiques du Québec a débuté ses audiences en septembre et le processus s'étendra jusqu'en octobre. L'AQUIP y présente un mémoire dans lequel nous abordons trois thèmes qui contribueront potentiellement à consolider la sécurité énergétique du Québec : des modifications au prix minimum sur les carburants; le Marché du carbone et l'importance stratégique du mazout de chauffage.

Un prix minimum et un prix maximum

Plus de 15 ans après son adoption, nous constatons que la Loi sur les produits pétroliers entraîne dans sa forme actuelle de longs et coûteux débats juridiques qui minent son efficacité et rendent son application de plus en plus précaire. Voilà pourquoi nous remettons de l'avant notre proposition de modifications législatives à la Loi, modifications qui éviteraient une judiciarisation à outrance et en simplifieraient l'application. Il s'agit de modifications mineures qui vont dans le sens d'une saine administration de la justice.

Ainsi, la Loi actuelle stipule que l'entreprise délinquante est présumée commettre une faute, une présomption qui ouvre la porte

à d'interminables et coûteuses procédures judiciaires. Selon les modifications que nous proposons, une amende serait imposée à tout détaillant qui ne respecte pas le prix minimum, qui inclurait une marge de 3 ¢ (0,03 \$) à Montréal (territoire de l'AMT), 4 ¢ (0,04 \$) dans le Québec central et 5 ¢ (0,05 \$) dans les régions éloignées (Saguenay-Lac-Saint-Jean, Côte-Nord, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Abitibi-Témiscamingue). Un prix maximum, supérieur de 3 ¢ (0,03 \$) au prix minimum, devrait aussi être respecté sous peine d'amende.

Le Marché du carbone

L'entrée en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2015 de la deuxième phase du Marché du carbone, une phase qui touchera les carburants et combustibles, suscite également des inquiétudes. Notre mandat est clair dans ce dossier : nous devons nous assurer que ce nouveau Marché du carbone ne mettra pas en péril la survie des indépendants, importateurs et distributeurs.

L'importance stratégique du mazout de chauffage

Nous tenons dans ce dossier à bien faire comprendre l'importance stratégique liée au maintien du marché du mazout de chauffage. Il faut nous assurer que la place du mazout ne soit pas réduite au point de mettre en péril sa pérennité. Pareil scénario aurait un effet déstabilisateur sur l'équilibre nécessaire entre les diverses sources d'énergie qui alimentent le Québec.

CARBURE

BULLETIN D'INFORMATION PUBLIÉ PAR :
L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES
INDÉPENDANTS DU PÉTROLE

Tirage : 800 exemplaires, février, juin et octobre
Collaborateur: Gilles Plante
Recherche: Selene Villarello
Publicité et mise en page: Sylvie Boivin

Adresse:

7811, boul. L.H. Lafontaine, bureau 206
Montréal, Québec H1K 4E4
Téléphone : (514) 355-9600
Télécopieur : (514) 355-0457

Adresse électronique : info@equip-petrole.com

Site web : <http://www.aquip-petrole.com>

Reproduction autorisée avec mention :
Source Carbure, volume, numéro, mois, année.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT : Simon Paquet
VICE-PRÉSIDENT : Alain Belisle
SEC.-TRÉSORIER: Jérôme Dufresne
ADMINISTRATEUR: Jean-Claude Clément
ADMINISTRATEUR: Pierre Crevier
ADMINISTRATEUR: Christian Derôme
ADMINISTRATEUR: Normand Dubé
ADMINISTRATEUR: Luc Harnois
ADMINISTRATEUR: Benoit Roch

MEMBRES HONORAIRES
Monsieur Pierre Crevier
Monsieur Maurice Desrosiers
Monsieur Guimond Hotte

SOMMAIRE

Marché du carbone:

L'AQUIP est à pied d'oeuvre en vue du
1er janvier 2015 3-4

Forum de discussion: Le mazout 5

Mise à jour de la facture énergétique de
l'automobiliste 9

Regard sur les États-Unis

Déplacez votre porte d'entrée dans...
la cour! 10

La décision de la Régie de l'énergie:
3,5 cents par litre 12-13

Album du congrès 2013 14-15

Exposants et commanditaires du congrès
2013 16-17

Congrès 2014 19

Contactez-nous pour vos approvisionnements pétroliers

- Carte de crédit Pétro-T afin de bénéficier de nombreux avantages
- Centres de distribution automatisés pour diesel commercial 24/24h
- Diesel en gros, commercial et industriel livré directement à votre entreprise



Siège social : 1000, boulevard Lemire, C.P. 428, Drummondville (Québec) J2B 8G6
Téléphone : 819 474-2626 • Télécopieur : 819 477-9393 • siegesocial@petro-t.ca

www.petro-t.ca



Sonia Marcotte, économiste
Présidente-directrice générale

Marché du carbone: L'AQUIP est à pied d'oeuvre en vue du 1er janvier 2015

L'entrée en scène de la deuxième phase du Système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre arrive à grands pas puisqu'elle entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2015. À compter de cette date, les carburants et combustibles seront assujettis aux dispositions du Marché du carbone, ce qui affectera considérablement les distributeurs indépendants. L'AQUIP entend profiter des prochains mois pour faire comprendre aux décideurs l'impact sur nos membres des orientations qui sont envisagées ainsi que les solutions que nous avançons afin de préserver une compétitivité saine et équitable.

Définition des distributeurs de carburants et de combustibles

L'AQUIP s'oppose aux dispositions voulant modifier la définition des *distributeurs de carburants et combustibles* utilisée jusqu'ici dans le cadre de la redevance du Fonds vert. Nous faisons valoir la nécessité de maintenir une définition ne visant que les détenteurs de rampes primaires, soit le premier échelon de la chaîne d'approvisionnement de produits pétroliers. Cette dernière définition simplifie l'application du règlement en vertu du nombre limité de joueurs. De plus, elle assujettit tous les litres vendus.

Les enjeux sont considérables pour les distributeurs indépendants. L'acquisition de crédits afin de compenser les émissions de carbone occasionnera pour les distributeurs indépendants des frais supplémentaires importants. De plus, les exigences administratives du Marché du carbone seront très lourdes et complexes à supporter par les structures administratives limitées des indépendants.

L'AQUIP s'assure de bien faire comprendre aux autorités les conséquences pour les distributeurs indépendants des changements envisagés et elle

maintient une pression constante pour que la règle de l'assujettissement établie par le Fonds vert soit préservée. Il en va de la survie des indépendants.

Pour un taux unique du crédit de carbone

Les prix à la rampe de chargement chez les raffineurs et les importateurs sont basés sur ceux du marché nord-américain des carburants, qui fluctuent quotidiennement. Le jeu de la concurrence dans ce secteur est important, puisque la variation de seulement un dixième de cent le litre peut faire déplacer la clientèle d'une rampe à l'autre.

Les distributeurs obtiendront des crédits carbone à des prix différents, les différences de prix variant selon la date de l'achat aux enchères, l'achat de crédits compensatoires ou encore l'achat de crédits de gré à gré avec l'aide d'un courtier ou non. L'achat de crédits carbone à prix variables est un facteur supplémentaire affectant les coûts non reliés au marché pétrolier.

Cette variable risque de peser sur la compétitivité des joueurs de ce marché. Les joueurs moins solides financièrement, tels que les importateurs, ne pourront faire face à ces variations de prix sans subir des pertes financières importantes. Leur survie sera, elle aussi, mise à rude épreuve.

Un taux unique de coût de crédit de carbone tel que défini par le Fonds vert éviterait de créer des turbulences désastreuses et de toute évidence non désirées au sein de ce marché, tout en contribuant financièrement à la lutte aux changements climatiques.

Une façon simple et privilégiée d'atteindre cet objectif serait l'adoption d'une redevance liée au Marché du carbone. La fixation par le gouvernement de la

Marché du carbone:

L'AQUIP est à pied d'oeuvre en vue du 1er janvier 2015

valeur de la contribution des détenteurs de rampes primaires au système de plafonnement et d'échange de crédits carbone assurerait l'équité de ce système qui influencera grandement le prix des carburants. L'initiative pourrait être révisée périodiquement afin de tenir compte des fluctuations du système de plafonnement et d'échange des crédits carbone. Ce mode de fonctionnement éviterait que la spéculation inhérente au fonctionnement du Marché du carbone ne vienne déstabiliser des entreprises pétrolières qui devront autrement déboursier davantage que leurs concurrents pour acquérir les crédits exigés.

Distorsions aux frontières

Les décideurs doivent tenir en compte que seuls le Québec et la Californie sur le territoire nord-américain ont décrété un Système de plafonnement et d'échange de crédits de carbone. Comme les provinces et les États américains limitrophes au territoire québécois ne participent pas à cette initiative, cela entraînera des disparités importantes dans les prix au détail des

carburants entre les postes d'essence situés sur leur territoire respectif.

Nous sommes extrêmement préoccupés du fait que les consommateurs, et notamment les camionneurs, seront alors fortement tentés de s'approvisionner à l'extérieur du Québec créant ainsi une diminution de volume vendu au Québec au profit des postes d'essence opérant hors du Québec. Ceci se traduira évidemment du même coup par une perte des revenus perçus par le gouvernement québécois. De plus, les déplacements plus importants des consommateurs à la recherche de meilleurs prix à l'extérieur des frontières entraîneront plus de kilométrage parcouru et augmenteront les émissions de GES.

Nos demandes

Bref, l'AQUIP réclame que la définition des distributeurs de carburants et combustibles assujettisse les mêmes joueurs que ceux qui étaient assujettis par le Fonds vert, les raffineurs et importateurs. Nous demandons au surplus que la valeur du crédit de carbone soit identique pour tous les distributeurs de carburants et combustibles.

ZCL[®] COMPOSITES INC.

Les réservoirs en fibre de verre – plus sécuritaires... une valeur assurée.

ZCL Composites Inc. est la compagnie la plus fiable dans l'industrie pétrolière pour l'entreposage sécuritaire des produits pétroliers. Ses réservoirs en fibre de verre sont idéalement conçus pour vous donner deux fois plus d'années de service que tous les autres réservoirs. C'est votre assurance de qualité...

Contactez-nous aujourd'hui!
1.800.661.8265
www.zcl.com

pour une solution **durable**^{MD}



RÉSERVOIR D'ESSENCE | INTERCEPTEUR POUR LAVE-AUTO | SÉPARATEUR D'HUILE/EAU | RÉSERVOIR D'EAU POTABLE | RÉSERVOIR, FAUSSE SEPTIQUE



Benoit Bélisle
Président du comité du mazout

Forum de discussion: Le mazout

Lors du dernier congrès, le forum de discussion sur le mazout a réuni un grand nombre de distributeurs. Les échanges ont alors porté sur les actions de la dernière année et les axes d'interventions à venir.

Un premier constat ressort de ces discussions : nous subissons tous les effets du déclin du chauffage au mazout. Nos organisations ne peuvent évidemment pas influencer les cours du brut et stopper les hausses de prix qui inquiètent les consommateurs, mais nous pouvons réfléchir aux meilleurs moyens de limiter les impacts négatifs des prix trop élevés du mazout.

Programme de subvention

Au cours de la dernière année, les interventions de l'AQUIP dans le secteur du mazout de chauffage ont été nombreuses. Après plusieurs tentatives infructueuses nous avons à regret pris acte du refus du gouvernement et des raffineurs de donner leur appui à la constitution d'un fonds qui aurait permis de supporter financièrement les consommateurs qui choisissent de changer leur vieux système de chauffage au mazout au profit d'équipements plus efficaces. Devant ce constat, nous avons collaboré avec l'AQCM à l'implantation d'un programme qui offre de payer l'équivalent des taxes lorsqu'un client décide de changer son vieux réservoir pour un réservoir de qualité supérieure. Bien que le nombre de réservoirs changés n'ait pas vraiment augmenté, les distributeurs participants estiment que la qualité des réservoirs a été haussée. Comme il fallait s'y attendre, ce sont surtout les distributeurs qui effectuent aussi l'installation et l'entretien des systèmes qui ont choisi de participer au programme. Ce programme est prolongé jusqu'au 31 décembre 2013.

La biénergie

Le réalisme doit guider nos actions. Il faut trouver les meilleurs moyens de nous concentrer sur nos clients en les incitant à conserver leurs installations au mazout. Toutefois, lorsque les tentations de sortir leur système au mazout deviennent trop fortes, il faut tout mettre en œuvre pour les convaincre des avantages de la biénergie, qui demeure le mode de chauffage le moins coûteux. L'an dernier, Hydro-Québec a offert gratuitement aux distributeurs de mazout un

dépliant qui met en valeur les mérites de la biénergie. En plus d'être diffusé par Hydro-Québec, ce dépliant a été distribué par plusieurs de nos membres. Encore cette année, les membres qui désirent participer à cette initiative ont pu le faire. Ainsi, Hydro-Québec a transmis près de 29 000 dépliants aux distributeurs de mazout, qui les ont relayés à leurs clients.

Prévention des fuites

La prévention de fuites et la qualité des installations de stockage de mazout domestique sont au cœur de nos préoccupations. Il y a déjà quelques années, un programme de vérification visuelle a été élaboré afin de mieux évaluer l'état des réservoirs dans lesquels nous livrons du mazout. Une mise à jour du formulaire de vérification visuelle de ce programme est à l'ordre du jour de notre comité du mazout.

Assurances

La méconnaissance des assureurs relativement au secteur de la chauffe au mazout nuit à l'industrie. Il est temps de bien informer les assureurs des nouvelles technologies et de l'évolution des normes d'installation qui ont grandement contribué à diminuer les risques de fuites de mazout. C'est ce que l'AQUIP se propose de faire.

Séminaires de formation

La technologie se développe rapidement et de nouveaux produits arrivent sur le marché. Il n'est pas toujours facile de rester bien informé. En conséquence, le comité du mazout suggère de développer et d'offrir à ses membres des séminaires de formation, en collaboration avec les différents fabricants et fournisseurs d'équipement de chauffage au mazout. En outre, ces séminaires permettraient de mieux informer nos clients des innovations technologiques qui améliorent les équipements de chauffage au mazout.

L'AQUIP et le mazout

Depuis la fondation de notre association, le marché du mazout est au cœur de nos préoccupations. Comme vous pouvez le constater, nous continuons fermement dans cette direction.



L'ÉQUIPE D'EXPERTS

Pour une citerne neuve ou usagée, pour la location, l'entretien

NOUVEAUX MODÈLES

Les citernes REMTEC sont fabriquées au Québec.

Les experts en nouveaux modèles nous les avons. Laissez notre équipe vous conseiller sur l'achat des nouveaux modèles. Selon vos besoins personnalisés et votre plan d'affaire. Il nous fera plaisir de mettre à votre disposition nos nombreuses années d'expérience.



CITERNE REMTEC NEUVE 2013
Capacité 57,000 litres, code TC-406, 6 compartiments – disponible fin juin.



B-TRAIN REMTEC NEUF, 2013,
Capacité 61,000 litres, code TC-406, 6 compartiments, disponible en septembre.

CITERNES USAGÉE

Nous avons un vaste choix de citernes usagées de qualité à vous proposer, venez en discuter avec notre Équipe.



UNITÉ 9336, CITERNE HEIL
MC-306, tandem, capacité 34,000 litres, 4 compartiments, B-620 et inspection SAAQ, neuve.



UNITÉ 9205-CITERNE REMTEC
Non codé, capacité 46,000 litres, isolée pour transport d'asphalte/huile lourde.



UNITÉ K 407, REMTEC 2010
Capacité 57,000 litres, 6 compartiments, code TC-406, suspension pneumatique Intraxx, essieu auto vireur, très bien équipée, disponible maintenant.

CHOIX DE PLUSIEURS CITERNES 4 ESSIEUX POUR TRANSPORT DE PÉTROLE.

Citernes Experts INC.

Vos experts : Bob Kavanagh, Ron Laherge, Camille Pettinato, Sylvain Lavoie

1 800 363-2262 514 323-5510

4545 Ave des Industries, Laval QC, H7C 1A1

www.citernes.ca



ERTS, NOUS L'AVONS!

entreposage, la réparation ou l'entretien, il n'y a qu'un seul endroit au Canada !

Vos experts : Bob Kavanagh, Ron Laberge, Camille Pettinato, Sylvain Lavoie

LOCATION SUR MESURE



Pétrole

Location à long terme

Notre équipe d'experts en location à long terme, peut développer pour vous une stratégie de location qui pourra vous permettre de conserver votre liquidité tout en développant votre Marché

Location à court terme.

Vous avez un excédant de volume à court terme ou un bris d'équipement, nos experts peuvent vous proposer une location à court terme pour vous dépanner, et à rentabiliser vos excédents de volume sans vous ruiner.



Produits chauds

RÉPARATION ET ENTRETIEN

Notre Équipe de réparation et d'entretien est à votre service 5 jours par semaine de 7:00 am à 11:30 pm. Nous avons des ateliers de service à Montréal Est, Laval et Oakville, Ontario. Le temps c'est de l'argent ! Votre citerne doit rouler, notre équipe d'entretien et de réparation vous comprend, notre équipe attend votre appel. Ça c'est du service!



**De la part de toute l'équipe Citernes Experts, l'équipe no1!
Dans la vente, la location et la réparation de citernes au Canada!**



Le pouvoir de surpasser les attentes les plus élevées!

Allez-y : attendez-vous à plus des assurances Federated.

Les agents en assurance de dommages des assurances Federated sont si bien outillés pour gérer l'assurance des détaillants membres de l'AQUIP que l'on croirait qu'ils ont des superpouvoirs. Ils ont la force pour vous protéger, la souplesse pour répondre à vos besoins et la résolution de passer à l'action dès que vous faites appel à eux.

Trouvez l'agent en assurance de dommages le plus près de chez vous au www.federated.ca.

 Les assurances
FEDERATED





Mise à jour de la facture énergétique de l'automobiliste

Carbure publie la facture énergétique de l'automobiliste québécois. Elle permet de rapidement connaître la teneur des facteurs qui composent le prix de l'essence qui, hors taxes et redevances, est parmi les plus bas au Canada.

Proposition législative de l'AQUIP

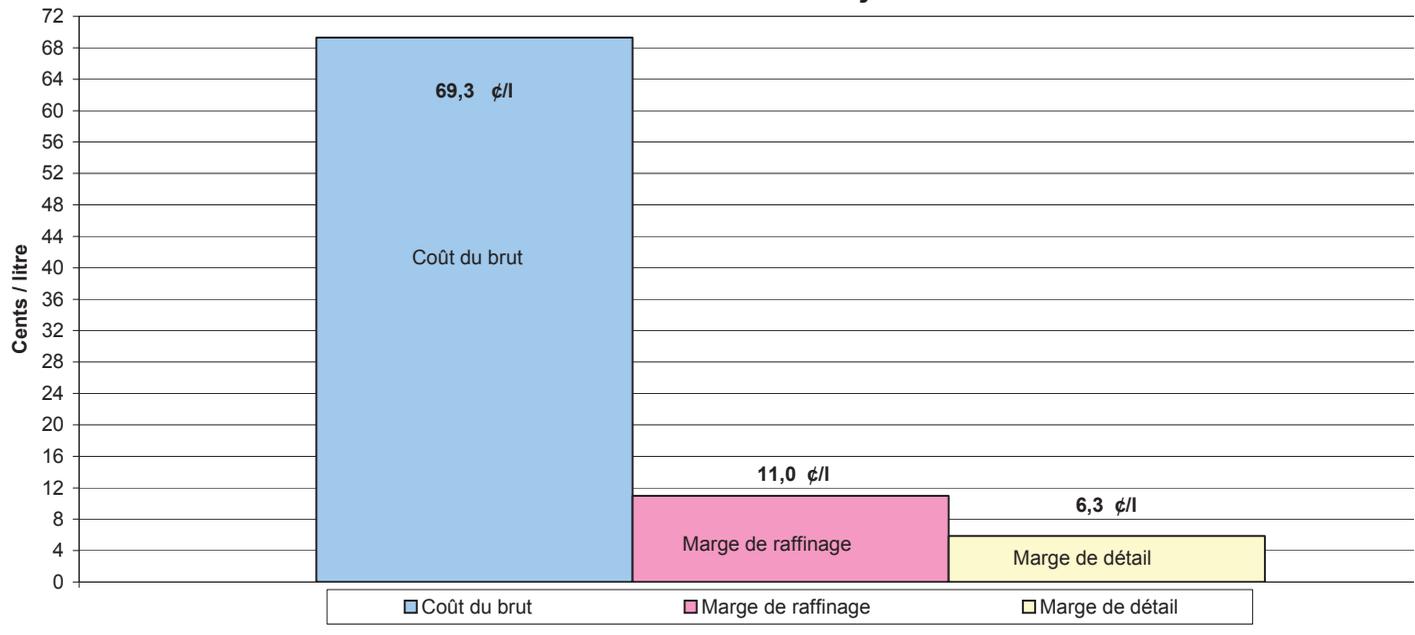
Rappelons que la proposition de l'AQUIP réclame l'instauration d'un prix minimum et d'un prix maximum qui permettraient notamment de continuer à offrir des prix avantageux pour les consommateurs. En

effet, le prix minimum maintient un nombre significatif de concurrents efficaces, alors que le prix maximum établirait un plafonnement des marges des détaillants afin d'interdire les prix trop élevés. De la sorte, les automobilistes québécois pourront continuer à profiter de prix avantageux.

Soyez informés

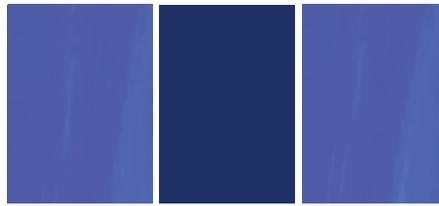
Rendez-vous à l'adresse www.aquip-petrole.com et consultez la proposition législative de l'AQUIP en cliquant sur la rubrique *L'essence à juste prix : Proposition législative*.

Composantes du prix de l'essence à la pompe au Québec d'août 2012 à juillet 2013



Source: Régie de l'énergie du Québec, *Bulletin d'information sur les prix des produits pétroliers au Québec 2012-2013*.





Regard sur les États-Unis

Déplacez votre porte d'entrée dans... la cour!

En janvier 2013, près de 80 distributeurs et détaillants de pétrole se sont réunis à l'initiative de la revue CSP afin de répondre à la question suivante : comment augmenter l'achalandage au dépanneur et amener par la même occasion la clientèle à acheter davantage?

Pour le vice-président de CSP Mitch Morrison et les experts qui ont tour à tour contribué en communiquant leur expérience, la porte d'entrée du dépanneur n'est pas celle située sur la façade de l'édifice. Elle est dans la cour avant, au coeur de l'îlot des postes d'essence. La porte qui mène à votre dépanneur, ce sont ces instants où le consommateur fait le plein à la pompe. Une occasion que le détaillant doit savoir saisir pour interpeller sa clientèle et la convaincre qu'elle pourra y réaliser de bonnes affaires.

« L'écran de la pompe peut également être utilisée pour stimuler la vente des marchandises, attirer l'attention sur les promotions en magasin ou encore fidéliser les clients », explique Mark Hawtin vice-président à la stratégie et au développement des affaires chez KSS Fuels.

Priya Baboo, partage cette vision. Le président de Vidéo-Mining Corp. souligne que, pour chaque minute écoulée par les clients en magasin, ceux-ci en passent près du double à la pompe. Durant ce temps, plus de la moitié d'entre eux, soit 56 %, auraient tendance à porter leur regard sur la pompe. Voilà une occasion souvent malheureusement gaspillée d'entamer un dialogue et de convaincre le client d'acheter chez vous. « Généralement, nous sommes tellement obsédés par ce qui se passe à l'intérieur du magasin que nous ne portons pas suffisamment attention aux détails à quelques pas de nous, dans la cour avant de notre commerce », déplore M. Baboo.

Modifier les habitudes

Le cofondateur de GasBuddy et OpenStore, Dustin Coupal, pousse le concept encore plus loin. Plutôt que d'attendre que le consommateur soit déjà à la pompe, M. Coupal suggère de le courtiser dans son automobile, au bureau ou même à son domicile via les médias sociaux et les différentes applications qui s'offrent au moyen de la téléphonie mobile.



L'énergie en mouvement!

- Essences
- Distillats
- Carburéacteurs
- Mazouts lourds
- Mazouts marins
- G.P.L. (propane, butane)

Communiquez avec nous

Tél.: (514) 499-6111

Télec.: (514) 499-6470

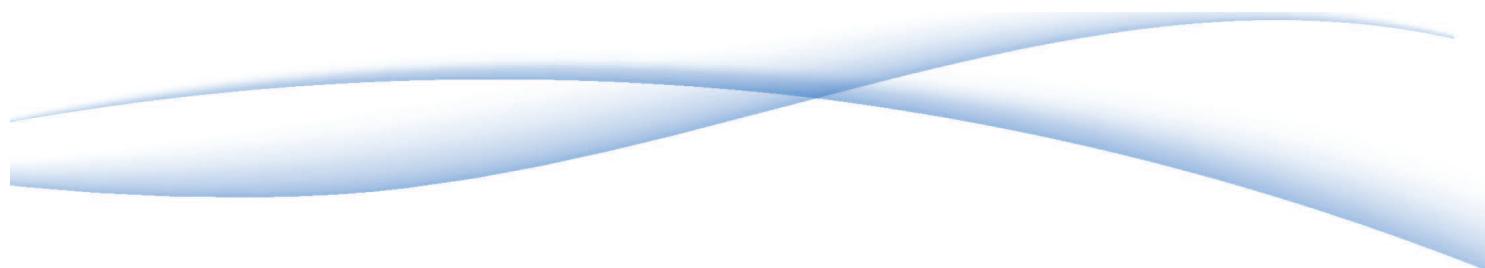
ventesengros_industrielles@ultramar.ca

ultramar.ca



Wayne

Une entreprise GE Energy





Pierre Crevier
Président du comité des affaires économiques

La décision de la Régie de l'énergie: 3,5 cents par litre

La Loi exige que la Régie de l'énergie fixe, tous les 3 ans, la valeur des coûts d'exploitation d'un détaillant efficace. La Régie détermine alors les coûts d'exploitation nécessaires et raisonnables pour faire le commerce au détail de l'essence et du carburant diesel de façon efficace.

De 3 à 3,5 cents

Lors de la première décision de la Régie, en 1999, la valeur des coûts d'exploitation avait été fixée à 3 cents par litre. Cette audience mémorable se poursuivit pendant 39 jours, étalés sur une période de 9 mois. De nombreux témoins avaient alors défilé devant les régisseurs. La Régie a sans cesse reconduit ce montant jusqu'à tout récemment, puisqu'elle estimait qu'il n'y avait pas de changements dans le marché justifiant une réévaluation de la valeur des coûts.

L'AQUIP au centre du débat

En mars 2012, la Régie a amorcé le processus d'audience en précisant que, cette fois, elle estimait opportun de réévaluer la valeur des coûts d'exploitation du détaillant. Seuls l'AQUIP et Costco ont participé activement aux derniers débats de la Régie. Il n'est pas exagéré d'affirmer que l'AQUIP a été le joueur central et incontournable de cette récente audience. En outre, nous avons déposé un mémoire étoffé qui fut défendu en audience par un solide panel de témoins. Étonnamment, Costco n'a pas cru bon présenter de témoin lors de ces audiences.

Les zones

La Régie reconnaît que les essenceries situées dans les petites municipalités ne peuvent prétendre à un volume aussi important que celles situées dans les zones urbaines densément peuplées et ainsi bénéficier des mêmes économies d'échelle. Or, c'est

justement pour tenir compte de la particularité des marchés que l'AQUIP a basé sa présentation sur l'établissement de trois zones.

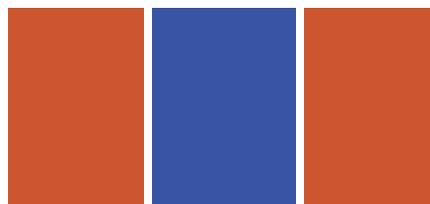
Toutefois, la Régie n'a pas choisi de diviser le Québec en trois zones de marché et de fixer des coûts d'exploitation distincts pour chacune des zones que nous proposons. Elle a plutôt choisi de ne considérer que l'ensemble du territoire du Québec, pour lequel elle a fixé à 3,5 cents la valeur des coûts d'exploitation d'un détaillant efficace. Dans cette perspective, la Régie estime que seules les zones urbaines ont subi des guerres de prix qui se prolongent et nécessitent l'inclusion, puisque, jusqu'à maintenant, il n'y a que les régions de Québec et Saint-Jérôme qui ont bénéficié d'une inclusion.

Le modèle libre-service dépanneur

Tout comme en 1999, le modèle de référence de type libre-service dépanneur est retenu par la Régie. Comme l'a soutenu l'AQUIP, il s'agit du meilleur modèle qui permet de bénéficier du partage de coûts entre les activités du dépanneur et celles du poste d'essence.

L'ajout d'un commerce de restauration rapide n'a pas été retenu, comme l'aurait souhaité Costco. L'AQUIP soutenait avec raison que ce type de jumelage ne permet pas le partage de coûts. En effet, l'ajout d'un commerce de restauration rapide exige une bâtisse et un terrain plus grands; il est opéré par des employés qui ne contribuent nullement aux opérations du poste d'essence, ce qui engendre des coûts supplémentaires.

Enfin, la Régie juge que le libre-service dépanneur doit pouvoir desservir la population sur une période



de 18 heures par jour, 365 jours par année. L'AQUIP soutenait cette réalité, alors que Costco estimait que seules les heures de pointe d'achalandage devaient être considérées.

Le volume

En 1999, la Régie de l'énergie avait attribué un volume annuel de 3,5 millions de litres à son modèle de référence. Ce volume représentait le volume moyen des essenceries recensées par Kent Marketing en Ontario et était supérieur au volume moyen des essenceries du Québec.

Cette fois-ci, la Régie a retenu un volume annuel de 5,5 millions de litres, encore une fois nettement supérieur au volume moyen des essenceries du Québec, qui se situe à 3 millions de litres. Il s'agit donc d'un objectif de volume à atteindre. Évidemment, ce volume est loin de représenter la réalité des régions éloignées. Au surplus, comme l'a soutenu l'AQUIP, le volume ne fait pas foi de tout. Il suffit de jeter un coup d'œil sur ce qui se passe à Toronto, la métropole du Canada très densément peuplée, pour constater que les marges de détail y sont supérieures à la marge moyenne du Québec. Il aurait donc été préférable, selon nous, de fixer un volume qui soit davantage en lien avec la réalité québécoise.

Les coûts d'exploitation

Comme il fallait s'y attendre, la Régie a repris l'ensemble des éléments de coûts de la décision de 1999, avec quelques modifications.

Nous avons ainsi réussi à obtenir un changement significatif comparativement aux décisions antérieures. En effet, la Régie

s'est rendue aux arguments de l'AQUIP en ajoutant les frais de financement aux coûts d'exploitation d'un détaillant. Elle considère désormais qu'il est irréaliste de penser qu'un détaillant unique puisse être en mesure d'effectuer un investissement aussi important sans financer une proportion significative des immobilisations. Elle exclut cependant le coût du terrain des frais de financement et quelques autres éléments que nous estimons pourtant nécessaires aux opérations d'un poste d'essence. La Régie rejette enfin une demande de Costco qui réclamait la considération des rabais de rampe dans la détermination des coûts d'exploitation. Le tribunal administratif estime que les rabais de rampe sont reliés au coût d'acquisition et ne constituent pas un coût d'exploitation.

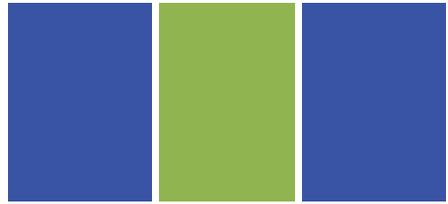
Rigueur et compétence

C'est grâce au travail rigoureux et compétent des membres du comité des affaires économiques que la Régie a pu rendre une décision qui, sans répondre à toutes nos attentes, représente une avancée en regard des décisions précédentes. Merci à tous ceux et celles qui ont collaboré à cet effort collectif. Un merci spécial aux membres de notre panel, Luc Harnois, René Blouin et Sonia Marcotte qui ont su nous représenter avec aplomb lors du témoignage de l'AQUIP devant le tribunal.

Révision de la décision : l'AQUIP y sera

Au mois de juillet dernier, Costco a présenté une demande de révision auprès de la Régie concernant cette décision, demande qui a été acceptée. L'audience se tiendra le 17 février 2014. Évidemment, l'AQUIP y sera pour défendre nos positions.

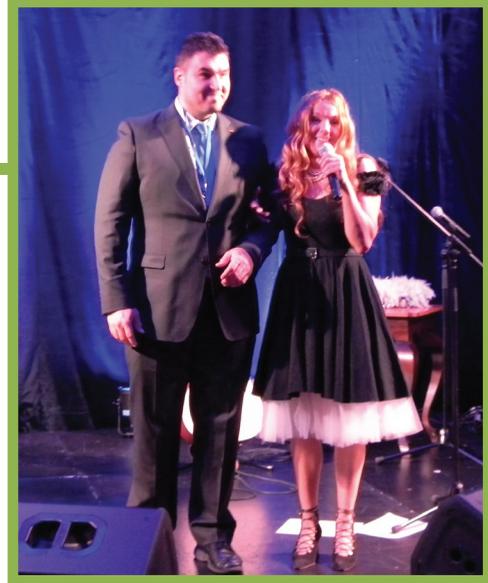




Congrès 2013

Album photo

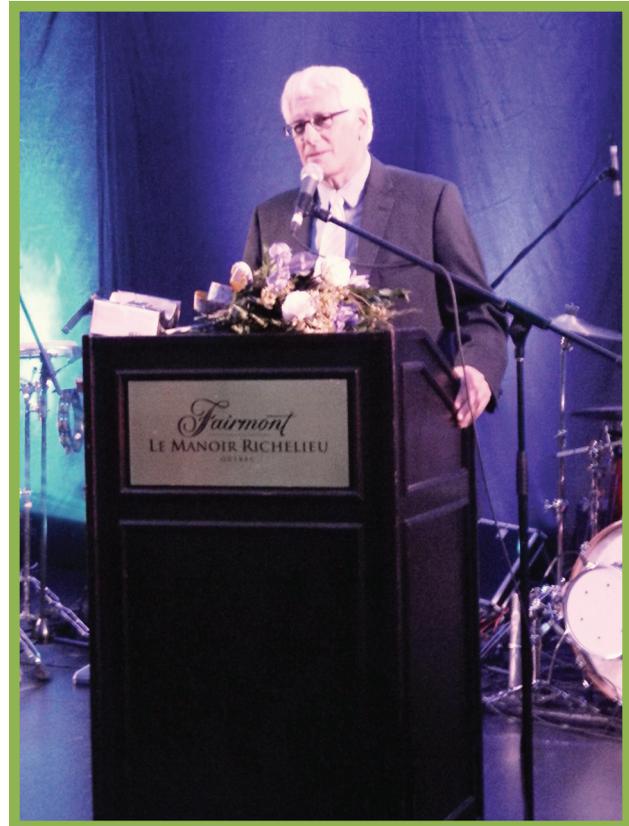
Merci à Pierre-Olivier Dufresne pour son tour de chant



Monsieur Pierre Dufresne et Chantal Blanchais... toute une performance!



Merci René et bonne retraite





L'AQUIP en réunion



Un peu de détente



Fairmont
LE MANOIR RICHELIEU
CHARLEVOIX, QUÉBEC



Congrès 2013

Merci à nos exposants.....

Wayne
Une entreprise GE Energy

GRANBY

MOBILE



Environnement
Canada

Environnement
Canada

TANKNOLOGY

Votre Partenaire en Gestion Pétrolière

datanova
Logiciels Windows® pour distributeurs de mazout

Cantest™



Litho Québec JGB inc.

545, avenue Delmar, Pointe-Claire (Québec) H9R 4A7

Kameleon™
TEKNOME

SERVICES
AP. GUAY
INC.

argus

GIIR

Jaly

SM
SM CONSTRUCTION INC.

GI
Groupe Hénault

LOGIVISION

ZCL
COMPOSITES INC.

SIR
Solutions

LAZER INOX
Spécialistes d'équipements de pointe en acier inoxydable

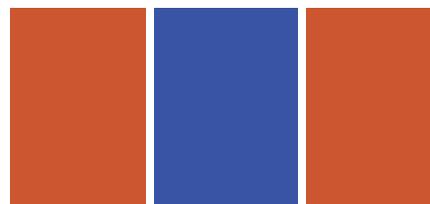
ADVANCE
ENGINEERED PRODUCTS LTD.

INNOCAR

abilis™
ÉNERGIE
Solutions
d'opération
et de gestion

QF1
BIODIESEL INC.

**MESURES
CALIB-TECH** INC.



.....et à nos commanditaires

PARTENAIRE OR

Wayne

Une entreprise GE Energy

PARTENAIRE ARGENT

**FASKEN
MARTINEAU**

PARTENAIRES D'ÉVÈNEMENTS



PARTENAIRES GÉNÉRAUX





➤ Logistique et transport de produits pétroliers

- Service de qualité
- Flexibilité
- Fiable et sécuritaire
- Tarification concurrentielle
- Service de pompe
- Dépannage
- Rayon d'action dans plus de 10 régions du Québec ainsi qu'au Nouveau-Brunswick



À votre service depuis **10 ans!**

➤ Transport Norcité inc. 455, des entrepreneurs, Québec (Qc) G1M 2V2
418 688-7082 | 1 866 688-7082 | norcite.ca

Depuis 1958

NOTRE ÉNERGIE À VOTRE SERVICE



Produits pétroliers en gros et au détail

Dépanneurs

Lubrifiants

FED (urée)

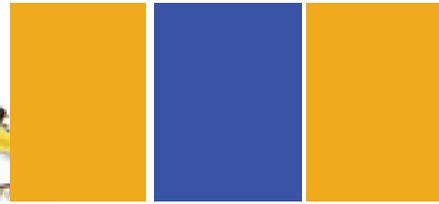
Carburants d'aviation

Le Groupe Harnois inc.

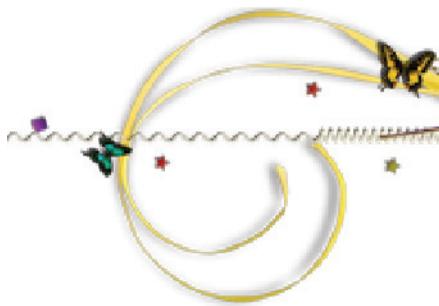
80, Route 158, Saint-Thomas QC J0K 3L0

www.LeGroupeHarnois.com

450 759-7979 | 1 800 363-2712

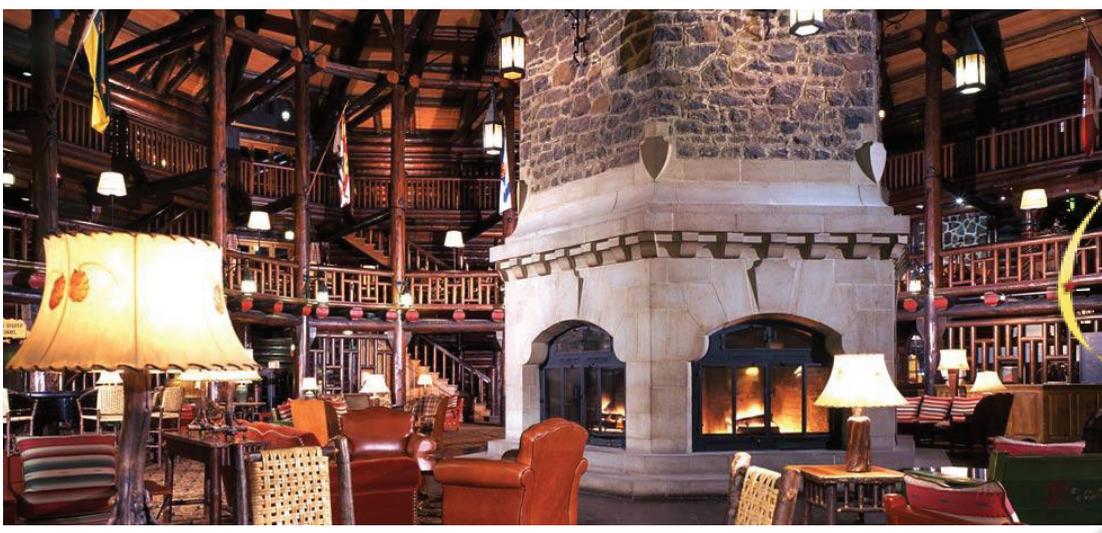


*Je m'enrichis!
 Je m'informe,
 j'établis des contacts
 d'affaires,
 je savoure les moments de détente,
 je participe aux débats,
 j'influence les orientations de mon association,
 bref, je m'enrichis!*



Congrès 2014

*Je participe au congrès de l'ACUQP du 21 au 25 mai 2014
 Hôtel Le Fairmont Château Montebello*



Vous pensez
croissance...



Diesel Essence Biocarburants Propane Mazout Graisses Biolubrifiants FED Équipements

Issue du milieu coopératif et soucieuse de la protection de l'environnement, Sonic est la plus importante pétrolière régionale du Québec. La force et l'efficacité de son réseau de distribution ainsi que sa stratégie d'approvisionnement vous assurent en tout temps un service et une sécurité d'approvisionnement d'une qualité exceptionnelle.

Plusieurs programmes disponibles pour nos détaillants d'essence.

Nous aussi!



Vivez l'effet de la coopération

www.sonic.coop

514 858-2222
1 800 361-5667



*Un partenaire de confiance
pour vos approvisionnements
en produits pétroliers*

Au service des :

- revendeurs
- détaillants d'essence
- distributeurs de lubrifiants

PÉTROLES CREVIER INC., a/s Pierre Crevier, Président
2025, rue Lucien Thimens, Ville Saint-Laurent, Québec H4R 1K8
Tél. : (514) 331-2951 • 1 (800) 361-1481